

Destinataires :

- Coopératives d'Hlm
- Conseil fédéral, pour information

Circulaire n°21-0019

Objet : Enquêtes annuelles 2021

Paris, le mercredi 21 décembre 2021

Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur général,

Comme chaque année, la Fédération met en place les enquêtes nécessaires au suivi de l'activité des coopératives d'Hlm pour l'exercice 2021.

Ces données nous permettent de rendre compte de manière pertinente et précise des actions conduites par les Coop'HLM sur leurs territoires et ainsi d'appuyer nos missions de représentation et de valorisation auprès des pouvoirs publics et de nos partenaires. Elles vous sont également restituées de manière consolidée, notamment lors de notre assemblée générale. Je vous remercie donc de renseigner ces enquêtes par le biais de la plateforme Harmonia d'ici le **mardi 1er février 2022**.

1. Le contenu des enquêtes

Trois enquêtes sont à renseigner sur votre activité, votre actionnariat et vos effectifs.

La Fédération s'attache d'une année sur l'autre à ne faire évoluer que de façon marginale les données recueillies. Ainsi, cette année, l'enquête « Activité », quant à elle, s'est enrichie d'éléments relatifs à la hausse des loyers, distingue désormais plus clairement les différentes activités que vous pouvez réaliser pour le compte de tiers. L'enquête « Effectifs », quant à elle, intègre quelques actualisations modifications éparées pour améliorer l'appréciation des données collectées.

Afin de vous aider à renseigner les données relatives à votre activité d'accession sociale en groupé relevant de la SGAHLM, vous trouverez sur votre espace de reporting en ligne (www.sgaccession.org) un document intitulé « Synthèse_Aide aux enquêtes » qui consolidera au 31 décembre 2021, à la condition d'avoir saisi le reporting du 4ème trimestre, les informations demandées dans l'enquête « Activité » [onglets Accession et Commercialisation].

Nous vous rappelons qu'en complément votre saisie en ligne, votre enquête « Effectifs » doit s'accompagner de la transmission des éléments de salaires via un tout nouveau fichier Excel « Salariés » qui vous sera transmis par mail. Nous vous invitons à nous le retourner complété soit par mail à awa.traore@hlm.coop, soit en pièce jointe dans l'espace d'échange de la plateforme Harmonia.

2. L'accès à la plateforme Harmonia

Comme chaque année, les trois enquêtes sont à saisir par l'intermédiaire de la plateforme Harmonia, accessible à l'adresse suivante : <http://harmonia.hlm.coop>. Elle devrait être ouverte à compter du lundi 27 décembre.

Au sein de votre coopérative d'Hlm, une personne a été identifiée comme étant administrateur. Cette fonction l'autorise à créer et administrer un ou plusieurs profils utilisateurs avec un identifiant et mot de passe personnel. Le code d'accès de l'administrateur est par défaut le suivant :



- Identifiant : AD_numéro Siret (9 chiffres)
- Mot de passe : sauf modification de votre part, il s'agit du mot de passe utilisé chaque année pour la saisie des DIS.

En cas de difficultés d'accès à la plateforme, la hotline Harmonia/Capgemini est à votre disposition au 01 47 54 54 77. Je vous invite à vérifier dès à présent le fonctionnement de votre accès « administrateur » et la liste des personnes déclarées pour remplir les différentes enquêtes.

3. La saisie des données sur la plateforme Harmonia

La plateforme Harmonia est ouverte jusqu'au **mardi 1er février 2022**. Il vous est donc demandé de saisir vos données impérativement avant cette date. Nous comptons sur votre ponctualité. Nous vous rappelons que pour être visible par la Fédération, vos enquêtes doivent impérativement être passées en étape « 4_Fiabilisation ».

4. Vos interlocuteurs

Au sein de la Fédération, vos interlocuteurs seront à compter du lundi 3 janvier :

- **Enquêtes Activités et Actionariat :**

Lucine Leclercq [01 40 75 68 54]
Cécile Simon [01 40 75 68 82]

- **Enquête Effectifs et Salaires :**

Awa Traoré [01 40 75 79 44]

- **Questions techniques relatives à l'accès à la plateforme :**

Annick Dodin [01 40 75 68 59]

Toutes ces informations ainsi que les guides de saisie sur Harmonia sont disponibles sur notre site internet.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent Lourier
Directeur